



HAL
open science

Licence professionnelle Conducteur de travaux bâtiments

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conducteur de travaux bâtiments. 2015, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02038992

HAL Id: hceres-02038992

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038992v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Conducteur de travaux bâtiment

- Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Conducteur de travaux bâtiment* (CTB) ouverte en 2001 est portée par le département *Génie civil construction durable* (GCCD) de l'IUT A de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS. Elle vise l'acquisition de compétences dans le domaine de la conduite de travaux de bâtiment. La formation se fait en tronc commun, organisé en six unités d'enseignement (UE). La première contient des enseignements de remise à niveau sur les bases de la construction. Les trois autres abordent des notions techniques de construction bâtiment, de connaissance de l'entreprise de génie civil, de conduite technique et humaine de chantier bâtiment. Les deux autres concernent le projet tutoré et le stage. Les métiers visés sont conducteur de travaux pour le bâtiment ou les travaux publics, technicien de bureau des méthodes. Elle est ouverte en formation initiale à temps plein, en formation continue et en alternance (avec contrat de professionnalisation).

Avis du comité d'experts

La formation expose clairement les compétences visées et permet de les acquérir dans le domaine de la conduite de travaux en Génie civil, puisque les jeunes diplômés s'insèrent plutôt facilement dans le secteur d'activité pour lequel ils ont été formés. Les métiers visés à l'issue de la formation sont bien définis et sont réellement occupés par les diplômés. Concernant le contenu de la formation, il manque quelques heures de réglementation thermique 2012, de prévention, mais aussi de gestion de l'amiante du fait de nouveaux modes constructifs et de diminuer le volume horaire de technologie générale et de pathologie de la construction.

La licence professionnelle CTB est intégrée avec deux autres licences professionnelles au département GCCD de l'IUT A. Il y a une mutualisation des intervenants sur les trois licences professionnelles dont la pertinence n'est pas démontrée dans le dossier. A l'échelle régionale, la LP n'a pas d'équivalent, on note simplement la présence de deux formations présentant des similarités (LP *Gestion de travaux et encadrement de chantier* à l'IUT de Perpignan et LP *Conducteur de travaux en maison individuelle* à l'IUT de Bordeaux).

Les candidatures proviennent de la France entière, mais les débouchés se situent essentiellement dans le Grand Sud-Ouest. La formation peut être suivie en alternance, mais il y a la volonté d'avoir une majorité des étudiants en formation initiale, puisque cela concerne 2/3 des admis.

Même s'ils ne font pas l'objet de conventions, il existe des partenariats avec des organismes nationaux (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP), Fédération française du bâtiment (FFB)) qui se traduisent par des interventions et par une participation à l'élaboration du contenu de la LP. On note une grande majorité d'intervenants professionnels (>80 %) aux profils diversifiés, ce qui apporte un vrai plus aux étudiants de la LP, mais ce qui semble entraîner des difficultés de coordination des enseignements. Certains professionnels sont impliqués dans les instances de fonctionnement de la licence. Les deux responsables de l'équipe pédagogique jouent un rôle central dans le pilotage de la formation et sont spécialisés, l'un sur la partie pédagogique, l'autre sur la partie administrative, en lien avec le chef du département GCCD de l'IUT. L'évaluation de la formation est de qualité avec un bilan en milieu d'année. La gestion est mutualisée avec les deux autres licences professionnelles du département GCCD. L'implication des acteurs de la recherche est inexistante et il est regrettable que pour une formation universitaire, aucun enseignant-chercheur n'intervienne directement dans les enseignements.

La licence professionnelle CTB reste très attractive, avec une baisse à 300 après un pic à environ 450 candidats, qui viennent majoritairement d'un BTS ou d'un DUT du domaine. Il y a marginalement quelques étudiants issus d'une licence générale et quelques salariés. La part des alternants est faible. Le ratio entre le nombre des candidats et le

nombre d'inscrits atteint des valeurs supérieures à 10 et permet une bonne sélection. L'effectif est d'une trentaine d'étudiants dont 48 % proviennent de DUT et 35 % de BTS. Le taux de réussite des étudiants est supérieur à 90 %. Plus de trois quarts des étudiants ont trouvé un travail dans les secteurs couverts par le diplôme dans les douze mois. Ce taux d'insertion professionnelle est très satisfaisant s'accompagnant d'un taux de poursuite d'étude faible (1 à 2 par an).

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Le Laboratoire Matériaux et Durabilité des Constructions (LMDC), historiquement associé au département GCCD, n'aborde pas de thématique en lien avec la formation très appliquée de la LP. Ses enseignants-chercheurs participent néanmoins au développement du réseau professionnel du département GCCD.
Place de la professionnalisation	Les objectifs de la formation en termes de compétences professionnelles sont atteints en raison de la composition de l'équipe pédagogique comprenant majoritairement des professionnels qui occupent des postes visés par la formation et pour certains appartiennent à des fédérations ou des organisations professionnelles.
Place des projets et stages	Les projets tuteurés permettent la mise en situation des étudiants. Ils sont organisés en cinq modules incluant l'organisation de chantiers, la qualité et la sécurité. Le stage en entreprise pour les étudiants en formation initiale est d'une durée de 16 semaines et se conclut par un rapport de stage et une soutenance orale devant un jury composé de trois personnes dont un professionnel. Le fonctionnement est le même pour un étudiant en alternance, avec des exigences renforcées en terme d'acquisition des compétences.
Place de l'international	L'ouverture à l'international est compliquée compte tenu à la fois de la spécificité nationale de la conduite de travaux et de celle des formations de type licence professionnelle.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les étudiants sont majoritairement issus de DUT ou BTS de la spécialité. Les étudiants de la licence générale de l'université peuvent se réorienter en LP grâce au premier module reprenant les prérequis en début d'année et un suivi personnalisé, mais peu utilisent encore cette voie.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La quasi-totalité des unités d'enseignement est dispensée en présentiel. La formation peut être initiale ou en alternance par le biais d'un contrat de professionnalisation. Une adaptation est possible pour accueillir des étudiants en situation de handicap, dans le cadre de la politique de l'université. La formation est accessible par validation des acquis de l'expérience (VAE). Les communications qui doivent être faites aux étudiants se font de plus en plus par l'intermédiaire d'une plateforme type Moodle. Les élèves reçoivent des formations sur des logiciels professionnels, mais aussi sur des outils informatiques courants.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation sont bien définies et classiques. Elles se font majoritairement par l'écrit. L'évaluation des stages est très professionnelle.
Suivi de l'acquisition des compétences	Elle n'est pas strictement formalisée. Des éléments sous forme de fiches constitutives d'un futur cahier se mettent en place progressivement.
Suivi des diplômés	L'enquête est menée en interne, et son taux de réponse est en cours d'amélioration. Il est dommage de ne pas mobiliser l'observatoire de l'université sur cette tâche.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est actif et comprend un tiers d'extérieurs non académiques. Il se tient une fois par an, après la commission paritaire et le jury final. Les étudiants par ailleurs complètent des questionnaires de satisfaction, dont les résultats sont passés en revue au moment des commissions. Les conseils font l'objet de comptes rendus.
--	--

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Nombreux professionnels expérimentés intervenant dans la formation.
- Formation offrant une bonne insertion des étudiants.
- Des partenariats professionnels importants et de qualité.

Points faibles :

- Beaucoup de professionnels certes, mais de la redondance et un manque de coordination.
- Pas d'enseignements dispensés par les enseignants-chercheurs.
- Un manque de volonté pour le passage en alternance.
- Une attractivité qui s'érode.

Conclusions :

La licence professionnelle remplit pour l'essentiel ses objectifs. Elle est bien positionnée dans le champ *Technologie* de l'université. Elle gagnerait à développer l'apprentissage par la mise en place d'un partenariat avec un CFA pour mieux s'ancrer dans le contexte national et retrouver de l'attractivité. L'implication des enseignants de l'IUT devrait s'amplifier et ne pas se limiter au pilotage et à la coordination.

Observations de l'établissement

Réponse à l'évaluation de l'HCERES de la Formation

Licence Professionnelle Conducteur de Travaux Bâtiment

IUT A-Université Paul Sabatier

Les responsables de la formation remercient le comité de l'HCERES pour l'évaluation et les remarques constructives qui lui ont été fournies.

Concernant le contenu de la formation, il tient à être signalé qu'une intervention sur la Réglementation Thermique 2012 est bien réalisée par une intervenante professionnelle du CEREMA. Les aspects « prévention » sont traités dans le cadre d'une intervention de l'OPPBTP ainsi que lors de projets tutorés. Concernant le volet de la déconstruction (incluant la gestion de l'amiante), une nouvelle intervention est programmée en ce sens à partir de 2015.

Pour le lien à la recherche, il s'avère que les compétences de conduite de travaux bâtiment sont éloignées des thématiques de recherche développées dans les laboratoires de l'Université de Toulouse où sont basés les enseignants-chercheurs. Par conséquent, leur participation s'avère limitée étant donné l'inadéquation avec leur domaine de compétence. Néanmoins, ils participent activement au développement du réseau professionnel de la formation et à l'encadrement des étudiants.

Le Conseil de Perfectionnement améliore chaque année la cohérence entre les interventions des professionnels afin de notamment limiter les redondances. Cependant, certaines compétences sont transversales et apparaissent de fait dans plusieurs modules.

Pour le passage en alternance, un partenariat va se mettre en place avec la FRB pour mieux diffuser l'information concernant les contrats de professionnalisation.

Enfin, une légère diminution du nombre de dossiers est en effet constatée. Nous l'attribuons à une meilleure information des candidats sur le contenu de la formation (moins de candidatures hors profil) ainsi qu'à l'ouverture d'autres formations.

Le(s) responsable(s) de la formation



Le directeur de l'IUT

